

LES FEUILLES DE

Mairie : 04 93 08 58 39 N°03 mairie-bonson@wanadoo.fr Déc. | 2020

NOELAUX BALC

videmment, ce sera un Noël bien différent des autres. Evidemment, il faudra respecter les mesures sanitaires. Mais l'esprit de Noël doit perdurer, les traditions maintenues!

Pour y parvenir, dans la deuxième semaine de décembre, une crèche sera installée et des sapins placés dans plusieurs lieux du village et du Gabre.

Chacun des Bonsonnoises et des Bonsonnois pourra alors laisser libre court à ses envies décoratives.

Boules, guirlandes et autres articles lumineux seront les bienvenus pour annoncer l'arrivée du Père Noël.
D'ailleurs, un effort particulier sera consenti pour les illuminations des rues du village et du Gabre, et il sera perpétué dans les prochaines années.

Nous vous invitons également à ériger une haie d'honneur avec des décorations également

installées sur vos maisons, vos façades et fenêtres afin que Bonson soit paré de ses plus beaux atours pour saluer le vieux barbu...

En attendant le Réveillon, la municipalité, si elle a été obligée d'annuler le repas de Noël pour les raisons que l'on connaît, a tenu à conserver des instants précieux pour les enfants.

Le spectacle qui est réservé à ceux de l'école des Amandiers aura bien lieu le lundi 14 décembre dans la salle du foyer communal. Sur proposition de la Métropole, les enfants bonsonnois pourront assister également à un autre spectacle, programmé pour l'après-midi du mercredi 30 décembre.

L'Association des Parents d'Élèves, elle, mettra en place des ateliers de création de décorations si la situation sanitaire le permet.

Toujours à destination des enfants, deux boîtes aux lettres pour le Père Noël (offertes par l'APE) seront installées à proximité des crèches du

village et du Gabre. Nos aînés, eux aussi, seront gâtés avec de beaux paniers de Noël distribués aux plus de 65 ans par les membres de l'équipe municipale. Enfin, un concert du trio Médulla, a capella, sera proposé en l'église Saint-Benoît le vendredi 18 décembre, en soirée. Ce moment musical sera suivi par une petite collation composée des 13 traditionnels desserts provençaux. Il sera ensuite temps de tourner cette terrible page de 2020 et d'aborder 2021 avec un espoir enfin retrouvé...

LES PIERRES PARLANTES DE NIMA GAZESTANI

Nima Gazestani, artiste italien en arts médiatiques résidant à Bonson, envisage avec le soutien du lieu D'art « Ficanas », de présenter une œuvre interactive intitulée « les pierres parlantes » en y associant les voix des habitants de Bonson. Si les conditions sanitaires le permettent, cette installation sera prévue avant le concert en l'église le 18 décembre.

Éditorial



Chères Bonsonnoises, chers Bonsonnois,

Nous savourons quotidiennement le bonheur qui est le nôtre de vivre au sein de notre commune. Cette année, plus que tout autre, l'actualité nous

Cette année, plus que tout autre, l'actualité nous le rappelle davantage encore.

Comment ne pas s'associer à la douleur des Niçois cruellement frappés à deux reprises par des attentats, le 14 juillet 2016 et le 29 octobre, le dernier perpétré en la basilique de Notre-Dame...?

Comment ne pas penser à la menace de la Covid-19, malgré l'air pur de notre village perché, à l'abri des affres de la surpopulation urbaine?

Dans cette ambiance anxiogène, nous sommes conscients de notre chance.

Une bonne fortune qui s'est associée à la solidarité et à la générosité que les Bonsonnois ont montrées après la tempête Alex ayant frappé et endeuillé nos vallées.

Par ces actions, l'esprit bonsonnois est ainsi résumé...

Cet esprit que nous n'aurons de cesse de cultiver malgré les périls qui nous guettent.

Cet esprit que nous devons préserver...

Pour cela, nous avons édulcoré le programme des manifestations des festivités de Noël,

tout en conservant l'essence même de ces réjouissances que chacun d'entre vous attendait en cette période de confinement.

Nous devons continuer de vivre, d'échanger, de profiter de chaque instant tout en respectant les règles sanitaires, les gestes barrières et les distances de sécurité qui permettront de freiner cette terrible pandémie.

Pour que nous tournions très vite la page 2020 et que nous puissions écrire, ensemble, de nouvelles belles pages de notre village en 2021...

Jean-Claude Martin

Aide à l'achat d'un deux-roues électrique : la procédure

La Métropole Nice-Côte d'Azur propose, sous certaines conditions, une subvention pour ceux qui désireraient acheter un deuxroues à assistance électrique, un scooter électrique et même un vélo à propulsion humaine. Les demandes (vérification de l'éligibilité, inscription,

transmission des
documents) se
font par Internet à
l'adresse suivante :
https://aidesecocovid19.
nicecotedazur.org
Pour toute question,
une boîte mail est
également à
disposition :
aidesmobilite@

nicecotedazur.

16 320 euros de la Région pour réduire la fracture numérique

Réduire fracture numérique, organiser ateliers informatiques pour la population, développer la visio pour faire face à la crise sanitaire et l'isolement des communes rurales. Autant d'objectifs présentés par la nouvelle municipalité et qui ont convaincu la Région Sud de verser à Bonson une subvention de 16 320 euros. La réactivité des élus à monter ce dossier de financement permettra d'enrichir et d'améliorer les services aux Bonsonnois

Bonson accueillera la fête du PNR des Préalpes d'Azur en septembre 2021

Le dimanche 27 septembre dernier, Jean-Claude Martin était à Ascros pour la Fête du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur. L'occasion d'une passation du flambeau (La Massiera) à notre maire. Notre commune accueillera, en effet, cette manifestation en septembre 2021.



Broyage des déchets verts au Gabre

La commune a organisé cet automne une vaste opération de broyage des déchets verts au Gabre.
L'objectif : éliminer les déchets de la taille des jardins de cet été.



Portage de repas, horaires d'accueil élargis en mairie, paiement par carte bancaire à La Poste, permanence du Conseil départemental. Coup d'accélérateur aux services à la population

ngagement tenu! La promesse de Jean-Claude Martin et son équipe de développer les services aux Bonsonnois est très vite devenue réalité. Il y a d'abord eu l'ouverture du centre de loisirs (ALSH) durant toutes les vacances scolaires (sauf Noël) et pendant six semaines au cours de



l'été. Il y a eu, ensuite, l'extension des horaires de la médiathèque. Désormais, c'est au tour de la mairie et de La Poste d'accroître leur amplitude d'accueil des administrés (les deux se font au niveau de l'agence postale). Ainsi, vous pouvez vous rendre en mairie du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 14 heures à 16 heures ainsi que le samedi matin (mêmes horaires pour La Poste sauf le mercredi aprèsmidi).

L'équipe municipale rappelle également que des permanences d'élus ont lieu chaque samedi, en alternance entre le village et le Gabre.

Autre nouveauté : l'agence postale propose dorénavant le paiement par carte bancaire et la possibilité de retrait d'argent pour les titulaires d'un compte chez elle.

Enfin, conformément à une autre promesse de campagne, la mise en place d'un service de portage de repas est effective depuis le mois de septembre.

Autant d'initiatives qui sont le reflet du dynamisme de l'équipe municipale qui veille à se montrer au plus près des besoins et des attentes.

UNE PERMANENCE ITINÉRANTE DU DÉPARTEMENT

Pour être toujours plus aux côtés des Bonsonnois, chacun met sa pierre à l'édifice. Ainsi, le Conseil départemental propose, lui aussi, un nouveau service avec la mise à disposition, une fois par mois, d'un agent pour vous accueillir et vous conseiller. Cette permanence itinérante vous aide notamment à vous familiariser aux démarches administratives en ligne : demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, allocation logement, téléassistance, aide au suivi du dossier Pôle emploi, dossier de retraite, obtention d'une carte grise ou d'un permis de conduire... La date de la permanence est indiquée le

La date de la permanence est indiquée le mois précédent par affichage et par les voies de communication habituelles.



Pressez-vous au Moulin!

C'est la saison! La belle saison pour avoir le droit d'agrémenter ses salades et autres plats de « son » huile. La fin d'année est, en effet, la période de la récolte des olives et l'occasion de rendre visite à José Giacobi, le moulinier de Bonson, pour qu'il transforme en divin breuvage ces milliers de billes colorées qui ornent nos arbres.

ces milliers de billes colorees qui ornent nos arbres. Alors, pressez-vous au moulin de Bonson, vous y serez accueilli jusqu'à la fin du mois de janvier 2021, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Un moulin rénové dont José Giacobi nous dévoile les secrets de fabrication : « c'est un procédé moderne au cours duquel les fruits sont broyés et malaxés avant qu'une centrifugeuse ne sépare le liquide des résidus solides. Cette dernière partie, appelée grignon, est extraite tandis que le liquide (mélange d'huile et d'eau) est recueilli dans un fût de décantation. L'huile, plus légère que l'eau, peut alors être récupérée », ajoute le passionné. Une technique qui permet d'obtenir un litre d'huile pour 5 à 6 kg d'olives. Pour les quantités inférieures à 100 kg, José peut traiter plusieurs commandes à la fois.

Terre oléicole par excellence, Bonson se doit de faire vivre cette culture qui est partie prenante de son histoire. La commune abrite encore beaucoup d'oliviers, certains centenaires. « Cette culture est parfaitement adaptée à notre climat méditerranéen » précise-t-il encore, en grand défenseur de ce patrimoine vert.



Archivage communal: UN TRAVAIL DE TITAN!

D'une délibération datant de 1898 aux dernières décisions municipales, le fonds communal reflète l'histoire du village. Pour le conserver dans les meilleures conditions, un travail de recensement et de reclassement a été entrepris.

'est un classique de l'administration. Lors de chaque changement de municipalité, les élus doivent procéder à un inventaire complet des archives communales qui fait l'objet, à l'issue du processus, d'un procès-verbal dit de « récolement » signé à la fois par l'ancien et le nouveau maire.

La conservation de tous les actes municipaux est essentielle à plus d'un titre: elle permet, notamment, de comprendre la genèse d'une décision, de retrouver les pièces et documents qui l'expliquent. Elle est aussi une mémoire de l'histoire administrative du village. On v trouve aujourd'hui à la fois une délibération municipale datant de 1898 que des factures comptables ou encore des plans de bâtiment... Ce travail d'archivage a commencé au mois de juillet dernier et a mobilisé plusieurs élus et agents. Pour la conseiller, la commune a fait appel aux archivistes du Centre de gestion

de la Fonction publique territoriale, en collaboration avec le service des Archives départementales. Très vite, compte tenu de l'ampleur de la tâche de recensement et de regroupement, s'est imposée la nécessité d'effectuer un diagnostic du système d'archivage.



Le constat a été sans appel. Les archives étaient éparpillées sur plusieurs sites et certains d'entre eux étaient inadaptés à la conservation (humidité élevée, température variable...). La décision a été prise de tout rassembler dans le bâtiment de la mairie afin de procéder à un tri de conservation et d'organiser un classement cohérent des documents selon les instructions précises délivrées par la Direction générale des Patrimoines. Or, pour

accueillir ces volumes dans des conditions convenables, il a fallu libérer de l'espace de stockage. À cet effet, sur les conseils des Archives départementales, des documents éliminables (suivant des critères précis) ont été retirés,





pour être entreposés dans le moulin. À chaque fois, un bordereau d'élimination a été dressé afin que la demande de destruction puisse obtenir le visa du Directeur des Archives départementales.

À ce jour, les archives conservées s'étalent sur plus de 50 mètres linéaires de rayonnage. Quant aux pièces à éliminer, elles occupent quelque 22 mètres linéaires, soit 3 palettes de 2,25 m³!

Cette plongée dans les archives communales a représenté un travail de titan. Mais il a permis, plus que jamais, de souligner l'importance de mettre en place un système efficace pour protéger notre fonds communal. Pour conserver un pan de notre mémoire collective.

Pour information, des documents anciens numérisés ou classés de la commune sont consultables en format numérique aux Archives départementales (https://www.departement06.fr/culture/archives-departementales-2797.html)

« Jacques a dit »... distrait les enfants de l'école

Festival qui tire sa bonne humeur de Carros au Moyen pays, « Jacques a dit » a fait escale à Bonson le 17 septembre pour les élèves de l'école des Amandiers. La compagnie Ziri Ziri, avec ses contes, les a embarqués aux 4 coins du monde : de belles histoires, vivantes, drôles, curieuses, d'ici et d'ailleurs, entrecoupées de quelques notes de musique, de petits airs de sanza, de rythmes de tambours... Un moment de tendresse, de rires, de pur bonheur pour nos petits



Une subvention pour la création de jardins collectifs

Dès sa prise de fonction, l'équipe municipale a répondu à un appel à projets de développement durable lancé par la Métropole.

Lauréate, la commune a perçu 5 090 euros pour la création de jardins partagés. Toute personne intéressée par la réalisation de ce projet est invitée à se faire connaître auprès de





Des artistes en devenir au centre de loisirs!

« Rouvrir le monde ». Une belle appellation pour un projet tout aussi admirable. Initié par la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direction départementale de la Cohésion Sociale, cette action permet à des artistes d'intervenir auprès des enfants des centres de loisirs. Une opportunité dont s'est saisie la nouvelle municipalité qui a candidaté à cette initiative culturelle. Ainsi, au cours du mois d'août, l'artiste Magali Revest a partagé son expérience avec les petits Bon-



sonnois pour réaliser des grandes fresques. En parallèle, elle poursuivait un travail de création personnel. désormais accroché dans la salle du conseil municipal. Ces œuvres ont été dévoilées à l'occasion d'une rencontre avec les parents.

Troc de livres : un bel esprit de partage



C'était un dernier souffle culturel avant le reconfinement. Le 17 octobre, de 10 heures à 16 heures, les Bonsonnoises et les Bonsonnois étaient invités, à l'initiative de la Médiathèque communale, à un troc de livres sur la place Désiré Scoffier. Le principe ? Renouveler sa bibliothèque dans un bel esprit de partage. Un rendez-vous qui a connu un beau succès et qui a été apprécié par petits et grands, venus avec leurs livres et repartis avec d'autres. Un geste économique, écologique et solidaire!

Et puis, comme la culture ça creuse, café et madeleines étaient offertes le matin, tandis que les visiteurs de l'après-midi ont eu droit à la traditionnelle tarte à la confiture de Rita.

Hommage aux morts de la Première Guerre mondiale

Malgré le contexte sanitaire et les contraintes qu'il induit, la cérémonie d'hommage aux morts de la Première Guerre mondiale s'est déroulée le 11 novembre dernier, sans public. Le maire, Jean-Claude Martin, tenait au respect du devoir de mémoire dans la commune.



Bounsoun, countea de NISSA

L'appartenance au Comté de Nice s'affiche désormais fièrement aux entrées du village. Les panneaux en nissart, qui avaient été commandés par la municipalité, ont été installés juste en dessous de ceux mentionnant le nom de la commune.



Les BONSONNOIS sur le front DE LA SOLIDARITÉ!

e récit de ce vendredi 2 octobre, terrible journée noire, est encore dans toutes les mémoires. Elle y restera à jamais gravée tant les dégâts sont considérables dans les vallées endeuillées...

Des pluies intenses qui ont fait déborder les rivières, des vents violents qui ont tout balayé sur leur passage, la tempête Alex a frappée. Cruellement. Aveuglément.

Dans le village perché de Bonson et au Gabre, des cellules de crise se mettent en place à la demande de la préfecture.

Lorsque la tempête Alex s'abat sur le département des Alpes Maritimes, élus, personnel communal, membres du Comité communal des feux de forêt se préparent à agir au plus vite pour sécuriser les Bonsonnoises et les Bonsonnois qui en éprouveraient le besoin. Des habitants du Gabre qui doivent alors faire face aux risques majeurs que sont les montées des eaux...

Une veille permanente qui s'est poursuivie tard dans la nuit, de nombreux élus se déplacant afib d'aider ceux qui en avaient besoin durant plusieurs jours. Fort heureusement, aucun blessé n'était à déplorer, ni de dégât à recenser, hormis quelques foyers privés d'électricité, mais rétablie grâce à l'action efficace d'Enedis...

JONATHAN PASCUTTO ET ROLAND HUTTIER EN PREMIÈRE LIGNE

Deux Bonsonnois, conseillers municipaux, n'ont pu résister à quitter le village pour prêter main forte aux sinistrés.

Jonathan Pascutto, d'abord. Infirmier à la clinique Saint-Jean de Cagnes-sur-Mer, il est aussitôt parti sur le front, au centre Jean-Chanton de Roquebillière. Présent au sein de la cellule de





crise de Bonson, Jonathan a suivi l'évolution de la tempête Alex en direct. Les habitants de sa commune à l'abri, il n'a pas hésité à se porter volontaire afin d'aider les populations touchées par les intempéries. « Je travaillais, l'après-midi, au chevet des patients de l'établissement et, le matin, j'apportais de l'aide, bénévolement, aux sinistrés », explique-t-il. Avec, parfois, un sentiment de tristesse exacerbée : « J'ai croisé des gens qui ont tout perdu. Imaginez leur détresse... ».

Roland Huttier, lui, a agi dans la Vésubie, mais aussi dans la Roya, autre vallée terriblement touchée. Il en est revenu particulièrement ému : « Cet arrière-pays, si beau, si luxuriant, est aujourd'hui complètement dévasté... Des habitants ont tout perdu, certains leurs vies, d'autres leurs biens... ».

Alors, avec d'autres bénévoles, il a essayé de porter secours, d'aider, d'épauler.

À Breil-sur-Roya ou Roquebillière...

Roquebillière, justement, où la pisciculture avait littéralement disparu. « Les 25 bassins étaient totalement ensevelis sous de la boue, du bois, des résidus collants. Nous avons dégagé le canal d'arrivée de la Vésubie, alimenté la maison restée miraculeusement debout, nettoyé... Nous étions épuisés mais heureux d'aider ».

Les bénévoles ont pu alors bénéficier de la plus belle des récompenses : « La joie d'Yves, l'exploitant, soulagé de revoir son outil de travail réapparaître, même si les 30 tonnes de truites, d'alevins et d'œufs avaient disparu... ou encore le sourire rendu à Marie-Noëlle (75 ans), malgré sa maison dévastée, qui a pu retrouver cet arbuste que nous avions redressé et auquel elle tenait tant. »

Roland va poursuivre son travail acharné. Avec un courage et une énergie remarquables. « On va aider les sinistrés à s'inscrire à nouveau dans la vie locale. Désormais, il ne nous manque que des bénévoles pour aller plus vite. Plus loin ».





La grande générosité de la population de Bonson

Dès les premières minutes qui ont suivi la tempête, la générosité des Bonsonnois s'est mise en marche.

De nombreux dons ont afflué de toutes parts : denrées, vêtements et toutes les choses utiles aux populations des vallées touchées. Au village la collecte a été acheminée dans les vallées par les services métropolitains. Un grand merci aux habitants qui ont aidé à tenir les permanences d'accueil pour réceptionner les dons.

La collecte du Gabre a été ensuite acheminée à Saint-Martin-Vésubie par Isabelle Cardeau, conseillère municipale et coursière pour un laboratoire d'analyses médicales, dans sa voiture au cours de ses tournées.











